



Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
Mission d'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse

Note d'étape sur l'expérimentation au 30 juin 2010

DOSSIER : HAP 1

Intitulé du projet : Internats d'excellence

Evaluateur du projet : Ecole d'Economie de Paris

Porteur du projet : Rectorat de Créteil

1. Rappel des objectifs et des modalités opérationnelles de l'expérimentation

(1- 2 pages)

Depuis le rapport Coleman aux Etats-Unis, publié dans le contexte de la lutte pour les Droits Civiques, ou les travaux de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron en France, il est acquis que l'origine sociale et l'environnement familial jouent un rôle décisif sur les réussites scolaires. Les repères culturels transmis par les familles d'origine modeste ne sont pas toujours en adéquation avec ceux qui sont valorisés par l'école, les rapports à l'institution sont divers et tous les milieux n'ont pas la même maîtrise des stratégies scolaires. En outre, les familles qui disposent de faibles revenus ont du mal à assurer aux jeunes les meilleures conditions matérielles pour le travail scolaire et à assumer financièrement la poursuite de leurs études.

Il s'agit pour les pouvoirs publics d'un véritable défi, tant les déterminismes en jeu sont profonds et construits dès le plus jeune âge. Deux dispositifs actuels, l'internat d'excellence et l'internat de réussite éducative, poursuivent une logique éducative volontariste, par la prise en charge partielle de l'éducation de jeunes en difficulté. La famille reste la responsable légale de l'éducation et l'internat ne s'applique que pendant la semaine, mais il constitue néanmoins une formule éducative plus intensive que celle proposée en externat, susceptible d'équilibrer les effets des déterminants socio-culturels. Même s'ils diffèrent dans les moyens mis en œuvre (poste de coordonnateur dans le cadre des internats de réussite éducative) ou dans le ciblage précis des élèves (potentiel scolaire mis en avant pour les internats d'excellence), les deux dispositifs participent d'une même logique et pourraient connaître un avenir commun.

Il est indispensable de faire la démonstration de l'efficacité d'une telle politique face à des situations pour lesquelles on doit admettre que peu de solutions convaincantes ont été trouvées jusqu'ici. Le contexte de l'internat suffit-il à compenser les difficultés accumulées et le décalage culturel des jeunes ? Et par quels mécanismes exactement peut-il assurer cette fonction ? Il n'existe à ce jour aucun élément empirique rigoureusement construit qui permette de répondre à ces questions. En outre, l'effort budgétaire consenti pour un nombre relativement modeste de bénéficiaires, justifie qu'une évaluation convaincante de l'impact du dispositif, permettant une quantification de ses effets, soit menée. Une telle évaluation cherchera à mesurer les modifications dans les résultats scolaires, les comportements et les formes de sociabilité, le rapport à l'institution scolaire, les choix d'orientation et l'abandon scolaire, qui peuvent être imputés à l'accès à l'internat d'excellence. Elle s'interrogera également sur les modifications que le départ d'un enfant induit dans la famille, notamment sur les parcours scolaires du reste de la fratrie.

Le projet Internat d'excellence a pour objectif d'offrir à des collégiens et à des lycéens qui n'ont pas chez eux les conditions matérielles adéquates, la possibilité d'exprimer leur potentiel de réussite scolaire. L'expérimentation « internat d'excellence » s'inscrit dans le cadre d'une politique existante. Elle doit permettre de mesurer l'impact de cette politique dont les effets sont pour le moment méconnus ainsi que celui de la création de structures entièrement dédiées à l'internat d'excellence.

Le projet doit permettre de prendre en charge les particularités « internat d'excellence », de développer leurs offres pédagogiques, notamment avec le soutien de projets pédagogiques, culturels et sportifs destinés aux internes afin de créer une dynamique au sein des internats de l'académie.

2. Etat d'avancement et premiers résultats au 30 juin 2010(1- 2 pages)

Pour ce projet le travail avec l'évaluateur se fait dès la mise en place de l'internat, au moment du recrutement des élèves, avec la mise en place d'un processus de sélection aléatoire parmi les candidatures jugées recevables par la commission. L'Ecole d'Economie de Paris effectue un suivi de tous les élèves candidats aux internats d'excellence, reçus ou non. Arrivant en fin de première année scolaire d'existence du projet, l'EEP, le Rectorat et tous les établissements accueillant des élèves s'étant présentés mettent en place une évaluation pour les élèves. Le suivi s'appuie également sur des questionnaires auprès des parents.

Une année scolaire entière s'est déjà déroulée à Sourduin, et les résultats semblent encourageants. Tous les 115 élèves inscrits en juin 2010 accèdent à la classe supérieure, en filière générale ou professionnelle :

- Sur les 20 élèves de 4^{ème}, 19 passent en 3^{ème}, 1 en 3^{ème} DP6
- Sur les 36 3^{ème}, 31 passent en 2^{nde} GT et 5 en 2^{nde} professionnelle
- Sur les 59 2^{nde}, 36 accèdent à une 1^{ère} S, 11 à une 1^{ère} ES, 6 à une 1^{ère} L, et 6 accèdent à une filière professionnelle

Le recrutement des internes pour la seconde année a été effectué. 471 élèves se sont portés candidats pour la rentrée 2010 à Sourduin pour 167 places ouvertes dans l'établissement. Les effectifs de l'Internat de Sourduin augmentent conformément aux prévisions, il accueillera 308 élèves pour l'année 2010-2011. De plus, afin de répondre aux objectifs du projet 52% des élèves inscrits sont boursiers, et 61% sont issus d'établissement ZEP.

A la rentrée 2010, un nouvel internat, situé dans la ville de Cachan, viendra s'ajouter au projet, augmentant ainsi de 50 unités le nombre de places en internat d'excellence offertes par l'académie. La montée en charge prévue pour l'internat de Cachan permettra de porter à plus d'une centaine la capacité de cette nouvelle structure.

Les rénovations des internats entamées dans le cadre du projet se poursuivent et permettent aux établissements d'accueillir un nombre croissant d'élèves dans les meilleures conditions possibles. De nouveaux bâtiments seront rénovés pour la rentrée 2010.

A la fin de cette année scolaire, des évaluations ont été passées par les élèves candidats aux Internats d'excellence, ces évaluations ainsi que des questionnaires réalisés auprès des différents acteurs permettront de fournir de premières observations sur le dispositif. L'analyse des résultats sera effectuée par l'Ecole d'Economie de Paris en septembre 2010.

3. Commentaires et conclusion

Le nombre de candidatures pour les internats d'excellence a augmenté dans l'académie et un nouvel internat ouvrira ses portes à Cachan dès la rentrée prochaine. Ces premières constatations permettent de témoigner de l'avancement rapide du projet et de la demande qui existe pour ce type de dispositif. A la rentrée l'académie de Créteil disposera d'environ 350 places d'internat d'excellence (hors places labellisées), un chiffre qui augmente. Ces places sont accessibles à partir de la 6ème et pour des formations diverses afin de répondre au mieux à l'objectif du projet. La qualité de vie offerte aux élèves, les premiers résultats disponibles permettent d'étayer le constat d'une réussite pour cette première année d'expérimentation

CERTIFICAT : (ne fera pas l'objet d'une publication)

Je soussigné, William MAROIS, responsable de la structure porteuse du projet HAP 1 (Internats d'excellence), certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Signature : 